

BÂTISSEUR



Le Bâtitseur est en ligne sur le site apchq.com | Avril 2018



Desjardins
Assurances



GOLF

Vendredi 24 août 2018

Club de Golf de Milby

Détails à l'intérieur



Sommaire

Nouvelles brèves ■ 3

Chronique technique ■ 4

Terrasses : défauts
les plus flagrants

Chronique juridique ■ 6

Contrat d'entreprise à prix
coûtant majoré précédé
d'une estimation

Chronique municipale ■ 8

Rencontre des
représentants de la
Ville de Lac-Mégantic
pour la reconstruction
du centre-ville

Retour sur Expo-Habitat ■ 9

Formations et calendrier
d'événements ■ 10

Nouveaux membres ■ 11

Bienvenue!

.....
Le Bâtitseur est publié 5 fois l'an
par l'APCHQ-Estrie.

Coordination et textes :
Amélie Patoine

Conception et mise en page :
Danielle Paré
819 569-4141
.....



Mot du président

M. Alain Patry

L'année a commencé en douceur sur les chantiers d'unités de logements neufs avec une baisse de 47 % seulement en janvier et février. Avec la rénovation qui bat son plein, on constate cependant que plusieurs entreprises fonctionnent déjà à plein régime. Même portrait au niveau de notre Association. Tout d'abord, le salon Expo habitat a rempli ses promesses avec une qualité d'exposants jamais vu et un achalandage record depuis les vingt dernières années. L'attraction principale, la mini maison, une campagne médiatique des plus efficaces ainsi qu'une température clémente auront déplacé les foules.

Notre succès a aussi reposé sur notre choix de faire appel à une porte-parole. Nous nous sommes donc associés à la dynamique Saskia Thuot et son équipe de l'émission *Décore ta vie*, soit mesdames Marie-Hogue et Ginette Dagenais. Les nombreuses conférences portant sur la décoration ont démontré l'attrait de ces sujets auprès du public. Par ailleurs, les travaux de préparation pour l'édition de l'an prochain sont déjà en cours et on peut s'attendre à de belles surprises pour ce salon de renom.

L'APCHQ-Estrie a été des plus actives auprès des municipalités avec des interventions à Magog et Sherbrooke. Le but étant de promouvoir l'accès à la propriété par des mesures efficaces et des coûts imposés aux promoteurs moins élevés. La Ville de Lac-Mégantic nous a également présenté, avec Hydro-Québec, son projet de Micro réseau. Elle est la première ville au Canada à intégrer cette nouvelle façon de développer. Ainsi, les maisons et commerces de ce quartier seront non seulement écoénergétique mais ils seront également en mesure de produire de l'énergie à même leurs propres ressources, tels les éoliennes, le chauffage solaire et autres. Hydro-Québec sera en mesure de racheter les surplus produits.

Un mot également pour vous parler du comité de la relève de l'industrie. Bon an, mal an, une dizaine d'entrepreneurs motivés siègent à cette table afin de discuter des enjeux des nouvelles entreprises de la construction. En plus de créer une relève pour les comités et le conseil d'administration de l'Association, il voit à concocter l'offre de formation (déjeuner-causerie, 5 à 7 d'information) offerts aux membres pour la prochaine saison. Il traite également de dossiers d'industries les touchant et notamment un projet de mentorat pour lequel les besoins des nouveaux entrepreneurs sont criants. Ils travaillent donc actuellement à mettre sur pied ce service où l'entrepreneur pourra avoir accès à des experts qualifiés pour améliorer leur savoir-être et leur savoir-faire. Ce projet innovateur sera présenté aux membres dans les prochains mois.

En terminant, je vous souhaite à tous un bon été et je vous invite à vous inscrire en grand nombre à notre tournoi de golf qui fait un retour au club de golf Milby le 24 août prochain. Hâtez-vous, puisque le nombre de places est limité à 144 joueurs et que cet événement affiche toujours complet! ■

Alain Patry, président
APCHQ, région de l'Estrie



Nouvelle formation RBQ

Structure de bois 6.1, reconnue par la RBQ, est une nouvelle formation offerte par l'APCHQ.

Pour des informations, communiquez avec Josée Demers, jdemers@apchq-estrie.com ou 819 563-9643, poste 222.



Rénovation et construction écologique

Le 16 mai 2018, venez prendre part à un 5 à 7 où vous serez renseignés sur la rénovation et la construction écologique (les principes, les pratiques et l'aide financière disponible).

Pour inscription : service@apchq-estrie.com ou 819 563-9643, poste 224.



Tournoi de golf APCHQ

Le tournoi de golf de l'APCHQ-Estrie aura lieu le 24 août prochain au Club de Golf de Milby.

Détails dans ce bâtisseur.

Le répertoire des membres de l'APCHQ est en ligne!

TROUVER unentrepreneur .com

trouverunentrepreneur.com

Modifiez votre fiche sans tarder!

En ligne depuis quelques semaines, le nouveau répertoire des membres de l'APCHQ est l'outil qu'il vous faut pour accroître votre visibilité auprès des consommateurs! Nous vous invitons à compléter votre fiche en y ajoutant votre logo, une courte description d'entreprise et des photos de réalisations dès maintenant.

Trucs et astuces

- > L'ajout d'une description d'entreprise incluant des mots-clés reliés aux types de travaux que vous effectuez pourrait améliorer votre positionnement dans les résultats de recherche.
- > La première photo de réalisation que vous téléchargez sera celle affichée dans les résultats de recherche. Assurez-vous d'en sélectionner une à l'horizontale.
- > Pour un résultat parfait, téléchargez votre logo dans les dimensions suivantes : 350 x 350 pixels. Si vous avez une page Facebook, vous pouvez utiliser la même photo de profil puisque les dimensions sont idéales pour votre fiche sur le répertoire.

Les consommateurs peuvent vous envoyer une demande de soumission; vous recevrez un courriel provenant de l'APCHQ (webmaster.apchq@gmail.com). Ajoutez ce courriel à votre carnet d'adresses afin d'éviter que les demandes ne se retrouvent dans votre boîte de courriels indésirables.

Profitez-en, c'est GRATUIT!

Pour toute question concernant le répertoire ou votre fiche, communiquez avec nous au 819 563-96343 ou par courriel à service@apchq-estrie.com.

RBQ : 2617-4458

VIFOR

MAÎTRE CUISINISTE
PREMIUM KITCHENS

ARMOIRES de CUISINE
et SALLE de BAINS

1383, rue Main
Ayer's Cliff QC J0B 1C0
819 838-5514 - Fax 819-838-1892
www.vifor.ca

TERRAINS À VENDRE

En prévente, phase n° 1
Pour entrepreneurs,
développeurs et particuliers

MULTIFAMILIAL ■ UNIFAMILIAL ■ JUMELÉ
819-846-2919 | 819-823-4678

Terrasses : défauts les plus flagrants

La plupart des terrasses construites comme prolongement extérieur du plancher de la cuisine commencent à se dégrader en moins de cinq ans. Mal conçues, elles finissent par s'affaisser, se décrocher de la maison et pourrir. Voici leurs plus flagrants défauts de construction.

L'APPUI AU SOL

Au Québec, nos sols sont souvent imbibés d'eau. Ils subissent plusieurs épisodes de gel et de dégel, surtout au printemps. Cela provoque des mouvements de sol qui peuvent facilement soulever une terrasse et la déposer de façon à ce qu'elle ne soit plus de niveau.

Les poteaux de bois dont la base est enfouie dans le sol ou simplement déposée sur une plaque de béton carrée sont à proscrire. Ils bougeront avec le sol et finiront par pourrir.

Les poteaux appuyés sur des blocs de béton de type « Dek-Block », communément appelés « pattes d'éléphant », finiront aussi par bouger. Ces blocs déposés en surface du sol subiront les mouvements du gel et du dégel et les transmettront à la terrasse.

Enfouis dans le sol, les cylindres de béton de type « Sonotube » seraient une bonne solution, mais ils sont souvent mal installés. Le sol gelé s'agrippe aux parois poreuses du béton et parvient à les soulever. Pour contrer cette traction, il leur faudrait une semelle plus large à leur base.

Ressemblant à une hélice de bateau, le pieu vissé est l'appui à préférer. Il est enfoncé à environ deux mètres dans le sol, sous la profondeur du gel. Il est installé par des entrepreneurs spécialisés, pour environ 150 \$ le pieu.

L'ANCRAGE À LA MAISON

Les terrasses sont souvent mal fixées à la maison. En démontant une vieille terrasse, il n'est pas rare de découvrir que de l'eau s'est infiltrée et que même la structure du bâtiment auquel elle s'accroche est pourrie. Un bon entrepreneur saura utiliser les bons ancrages et le bon assemblage de matériaux afin d'éviter la détérioration.

STRUCTURES DOUTEUSES

Les poteaux doivent servir à soutenir une poutre qui, elle, soutient plusieurs solives. On voit souvent des poteaux qui soutiennent directement une solive, laissant les autres solives sans véritable appui. Il arrive aussi que les poutres soient insuffisantes ou trop éloignées les unes des autres.

Il peut être tentant de tourner les coins ronds en enfonçant des vis à 45 degrés pour retenir toutes ces pièces de bois ensemble, plutôt que d'utiliser des étriers métalliques. Les vis et les clous enfoncés en diagonale ont très peu de force et ont tendance à faire fendre le bois dans le sens du grain.

AUTRES DÉFAUTS, EN VRAC

- > **Aucun espace entre les planches**
L'humidité et les résidus organiques resteront emprisonnés dans le plancher, ce qui entraînera leur pourriture.
- > **Clous et vis d'intérieur**
Le métal des clous et vis qui n'est pas conçu pour un usage extérieur se dégradera en réagissant au cuivre contenu dans le traitement du bois.
- > **Coupes non traitées**
Dès qu'on réalise une coupe dans une pièce de bois traité, la face exposée doit être traitée au pinceau. À défaut de le faire, c'est là que la pourriture s'installera.
- > **Portes trop basses**
Le bas de la porte-patio devrait être au moins 10 cm plus haut que le niveau du plancher de la terrasse, pour prévenir les infiltrations d'eau par le seuil. ■



Structure du bâtiment endommagée à l'endroit où était fixée la terrasse.

Photo fournie par Pur Patio



Terrasse s'appuyant sur des « pattes d'éléphant » déposées sur des plaques de béton que le gel a déplacées.

Photo fournie par Pur Patio

Contrat d'entreprise à prix coûtant majoré précédé d'une estimation

Dans la décision *Thomas c. 6835945 Canada inc.*¹, la Cour supérieure du Québec a été appelée à se prononcer sur la nature du contrat d'entreprise liant les parties en l'instance.

LES FAITS

Antérieurement à la signature d'un contrat d'entreprise à prix coûtant majoré (« cost-plus »), l'entrepreneur avait transmis au client une estimation des coûts de rénovation. En conséquence, le client plaidait que le contrat intervenu avec l'entrepreneur est un contrat sur estimation et donc qu'il était tenu de payer toute augmentation du prix ayant fait l'objet de l'estimation que dans la mesure où elle résulte de travaux, de services ou de dépenses qui n'étaient pas prévisibles au moment de la conclusion du contrat (2107 du Code civil du Québec).

LA DÉCISION

Le tribunal rejette la prétention du client en ce qu'il est « reconnu que le fait pour un entrepreneur de donner une évaluation des coûts de réalisation d'un projet dans le cadre d'un contrat à coût majoré, n'a pas pour effet de changer les termes de ce contrat et d'en faire un contrat à prix forfaitaire ou un contrat sur estimation ». Le tribunal ajoute que même si, par hypothèse, le client et l'entrepreneur étaient préalablement liés par l'estimation, celle-ci a été remplacée par le contrat à prix coûtant majoré et donc le client est tenu d'assumer les risques associés aux dépassements de coûts.

RECOMMANDATION

Lorsqu'à titre d'entrepreneur, vous avez soumis à votre client une estimation (écrite ou verbale) et que vous convenez par la suite de conclure un contrat d'entreprise à prix coûtant majoré (2108 du Code civil du Québec), nous vous recommandons, pour protéger vos droits et éviter que le client allègue avec succès que la véritable intention commune des parties était de conclure un contrat sur estimation, de procéder à la signature d'un contrat d'entreprise à prix coûtant majoré contenant une clause à l'effet que ce contrat annule toute autre entente écrite ou verbale antérieure et qu'aucune estimation des coûts transmise par l'entrepreneur au client préalablement ne doit être interprétée comme une intention des parties de contracter pour un prix fixe ou maximum.

Les modèles de contrat d'entreprise à prix coûtant majoré fournis par l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec inc. (APCHQ) à ses membres contiennent les clauses ci-devant décrites. ■



M^e Martin Nadeau est avocat chez Crochetière, Pétrin s.e.n.c.r.l et se spécialise en droit de l'immobilier et de la construction depuis 2009. Pour toutes questions juridiques, n'hésitez pas à communiquer avec lui au 819-822-4477.

¹ *Thomas c. 6835945 Canada inc.*, 2016 QCCS 905 (CanLII)



**Au service des
entrepreneurs
en construction
depuis 35 ans**



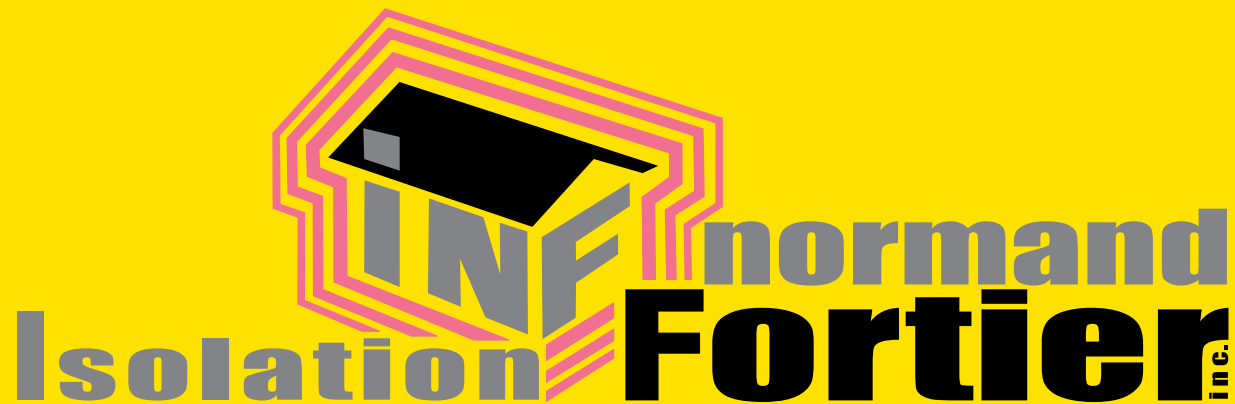
CROCHETIÈRE, PÉTRIN

Avocats
S.E.N.C.R.L.

**819 822-4477
1 866 994-4477**

www.cpavocats.ca

Uréthane giclé



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL

■ Laine soufflée ■ Ignifugation



Les **EXPERTS** d'Isolation Normand Fortier proposent à leur clientèle une expertise de pointe

819 822-1260 ■ WWW.ISOFORTIER.COM



DÉCONTAMINATION

IGNIFUGATION

DÉMOLITION

Nous desservons le secteur commercial, institutionnel et industriel dans le domaine de l'ignifugation, la démolition et la décontamination de bâtiments (amiante, plomb, moisissure, béryllium, etc.)

Rencontre des représentants de la Ville de Lac-Mégantic pour la reconstruction du centre-ville

Le 5 avril dernier avait lieu la rencontre entre les promoteurs de la région et les représentants de la Ville de Lac-Mégantic et l'APCHQ concernant les opportunités d'affaires reliées à la reconstruction du centre-ville et autres projets de cette municipalité. Lac-Mégantic est la première ville au Canada à intégrer un micro-réseau électrique avec la collaboration d'Hydro-Québec.

Cette nouvelle façon de développer le centre-ville comporte son lot d'avantages pour les promoteurs. Ainsi, les maisons et commerces de ce quartier du centre-ville seront non seulement écoénergétiques, mais aussi en mesure de produire de l'énergie à même leurs propres ressources. Ce qui est envisagé, ce sont des panneaux solaires, du stockage et de la domotique.

De plus, plusieurs autres incitatifs sont mis de l'avant pour aider les futurs investisseurs, tels qu'un congé de taxes pour une période selon la classification LEED ou Novo Climat des bâtiments.

Plusieurs axes de développements sont envisagés. Comme le centre-ville doit être reconstruit sur une superficie d'environ deux kilomètres carrés, certains projets sont déjà amorcés. Cependant, plusieurs autres doivent encore être conçus et réalisés.

Quelques exemples :

> Une zone de développement résidentiel a débuté et trois maisons unifamiliales sont déjà construites sur une possibilité de 11;

> Un projet de complexe immobilier résidentiel communautaire et innovateur (Projet Vivacité) est à l'étape de conception;

> Trois zones de terrains destinés à des usages mixtes (rez-de-chaussée commercial et deux étages d'unités résidentielles) demeurent disponibles et en attente de propositions de projets;

> Une habitation résidentielle « phare » (hautes caractéristiques en efficacité énergétique) peut être construite indifféremment dans chacune des zones à développer;

> Le projet « Colibri - La maison des énergies » deviendra la vitrine du microréseau déployé au centre-ville de Lac-Mégantic;

> Plusieurs bâtiments construits immédiatement après la tragédie afin de relocaliser rapidement les commerces détruits seront intégrés au microréseau et présentent un potentiel en terme de rénovation difficile à quantifier pour l'instant;

> Un autre quartier limitrophe au centre-ville, constitué de bâtiments construits depuis des dizaines d'années devra être rénové.

À l'adresse <http://reconstruction-lac-megantic.ca/deposer-un-projet/deposer-un-projet/piia/>, vous trouverez, en plus du plan d'implantation et d'intégration architecturale, les différents documents qui présentent les éléments essentiels à l'étude de cette opportunité d'affaire, comme les projets en cours, la carte du centre-ville et les prix des terrains. ■



Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter :

Fabienne Joly
Chargée de développement durable

Bureau de reconstruction
du centre-ville de Lac-Mégantic

fabienne.joly@ville.lac-megantic.qc.ca
www.reconstruction-lac-megantic.ca

Ville Lac-Mégantic
5527, rue Frontenac, bureau 200
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6

Téléphone : 819 583-2441
Télécopieur : 819 583-5920

Retour sur Expo habitat Estrie

Cette année, le coup d'envoi d'Expo habitat Estrie a été donné avec notre porte-parole, Madame Saskia Thuot!

LES COUPS DE CŒUR DU JURY



Pour la deuxième année consécutive, une remise des prix coup de cœur a été organisée! Nous désirons tout d'abord remercier

les trois juges qui ont fait, encore cette année, un travail remarquable afin de déterminer, parmi les 134 exposants, ceux qui se sont démarqués selon les critères établis.

Voici les trois juges de l'édition 2018 :

M. Pierre Cabana, architecte

M. Claude Laffage, directeur APCHQ-Estrie de 1976 à 1993, instigateur du salon Expo habitat en Estrie.

M. Étienne Dion, architecte

Principaux critères de sélection :

- 1- Première impression
- 2- Mise en valeur des produits ou services
- 3- Expérience du visiteur

Chaque entreprise gagnante a remporté un certificat-cadeau à la SAQ.



LES GAGNANTS

Les Constructions Nu Dröm

Kiosque 10 x 10

C'est pour la sobriété et l'esthétique recherchée de leur kiosque, ainsi qu'une bonne présentation de leurs modèles de maisons et de leurs projets que le jury leur a décerné ce prix. De plus, les juges ont remarqué que Nu Dröm offrait un accueil cordial et de bons renseignements sans toutefois chercher à précipiter la vente.

Contracto 2000 Portes et fenêtres inc.

Kiosque 10 x 30

Autre Coup de cœur 2018, le jury a déterminé que cet exposant a su mettre en valeur ses produits par la clarté de son message, la pertinence, la qualité et l'ingéniosité. Contracto 2000 a aussi retenu l'attention des juges par l'accueil professionnel et les informations essentielles offerts aux visiteurs.

VN Planchers Experts

Kiosque 10 x 20

Le kiosque s'est distingué par sa grandeur et sa position. Les juges ont retenu l'originalité et l'utilisation de l'espace. Dans seulement cinq pieds de profondeur, l'entreprise a très bien su représenter leur image et mis en valeur, avec ingéniosité, les différents produits offerts dans quatre petites sections. Les visiteurs ont pu bénéficier d'un bel accueil et de bonnes réponses à leurs questions.



EXPO HABITAT ESTRIE, UN SUCCÈS RECONNU DEPUIS 36 ANS!

APCHA
expo habitat.

DEVENIR ENTREPRENEUR

Cours RBQ pour l'exemption des examens

L'APCHQ, région de l'Estrie, vous offre un programme de formation spécialisée qui mène à l'obtention de votre licence d'entrepreneur! Pour une nouvelle licence, un nouveau répondant, un ajout de catégorie, sous-catégorie ou perfectionnement.

Administration

19 septembre au 5 novembre 2018

Exécution de travaux

27 octobre au 28 novembre 2018

Gestion de la sécurité sur les chantiers

1^{er} au 19 décembre 2018

Gestion de projets de chantiers

7 août au 15 octobre 2018

AJOUT DE LA CATÉGORIE 6.1

Charpente de bois

8 au 24 mai 2018

13 au 24 octobre 2018

Pour toute information concernant les cours RBQ, contactez Josée Demers au 819 563-9643, poste 222 ou jdemers@apchq-estrie.com.

ASP-CONSTRUCTION

Le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction vous mène vers l'obtention de la carte ASP. Cette carte est obligatoire pour avoir accès à un chantier et nécessaire pour l'obtention d'une carte de compétence à la CCQ.

Le cours, d'une durée de 30 h, inclut le volet de formation SIMDUT (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)

N.B. : Les participants doivent être présents à tous les cours.

Dates de formations

26, 27 mai et 2, 3 juin 2018

15, 16 et 22, 23 septembre 2018

17, 18 et 24, 25 novembre 2018

Pour toute information concernant les cours ASP, contactez Amélie Patoine au 819 563-9643, poste 224 ou service@apchq-estrie.com.

Tournoi de golf de l'APCHQ-Estrie
24 août 2018

AGA et Soirée du Président
27 septembre 2018

Voyage aux Îles Canaries
Du 22 novembre
au 2 décembre 2018

Party de Noël des membres et leurs employés
8 décembre 2018

L'horaire des cours est disponible sur www.apchq.com

Les dates de formation sont sujettes à changements sans préavis



Formations

Rainville
TOUJOURS PRÊT, TOUJOURS PRÊS GAZ PROPANE

ROBERT GAGNON
Directeur de succursale

4589, boul. Bourque
Sherbrooke QC J1N 2G6

Tél. : 819 564-8296
Télé. : 819 564-0730

rgagnon@gazpropanerainville.com

RBQ : 8247-3604

GÉNÉRAUX

Construction J. Maltais

Johnny Maltais
215, rue Perras
Sherbrooke QC
J1N 3N8
819 620-7451

Construction T & T Estrie 9370-1746 Québec inc.

Troy Bean
30, chemin Vaughan
Sherbrooke QC
JOB 2C0
819 578-6706

9367-3614 Québec inc.

Claude Duval
203, rue St-Jacques
Sherbrooke QC
J1R 0T2
819 342-7721

Denis Clermont

2950, chemin Cedarville
Ogden QC
JOB 3E3
819 876-7589

Benoît Robitaille

64, rue St-Lambert
Sherbrooke QC
J1C 0N7
819 993-0846

Les Constructions S D O inc.

Stéphane Denault
180, rue Bastonnais
Ascot Corner QC
JOB 1A0
819 446-7666

SPÉCIALISÉS

K.B. Réfrigération inc.

Kevin Bruneau
2681, rue de l'Alaska
Sherbrooke QC
J1E 0G1
819 679-9148

Toitures Prolux inc.

Shawn Davidson
5030, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke QC
J1N 0S8
819 993-4892

Jonathan Cyr

7, chemin Bryant's Landing
Austin QC
JOB 1B0
819 342-9048

9365-3715 Québec inc.

Sébastien Plante
1380, rue Larocque
Sherbrooke QC
J1H 4S2
819 678-7511

9355-2917 Québec inc.

Charles Bernard-Morin
400, rang Ste-Marie
Milan QC
G0Y 1E0
819 574-6405

Les Installations F.N. Garand inc.

145, rue St-Louis
East Angus QC
JOB 1R0
819 451-0605

9367-5734 Québec inc.

Louis-Philippe Boucher
378, rue Merry Sud
Magog QC
J1X 3L8
819 588-0913

9352-1953 Québec inc.

Jean-Alexandre
Beauchesne-Rouleau
1445, rue Letendre
Sherbrooke QC
J1K 1Y5
819 574-2341

Fenestration Dany Fauteux

Dany Fauteux
361, route 251
Martinville QC
JOB 2A0
819 993-6877





Toute une vie chez MRA



Le Programme d'assurances personnalisées de l'APCHQ

Le plus important programme privé au Québec pour les professionnels de la construction et de la rénovation avec un ensemble de protections unique au bénéfice des membres et incluant un avantage extrêmement apprécié : **Le remboursement des primes.**

- 1. Saviez-vous que...** au 30 septembre 2017, 791 assurés se sont partagés 14 500 000 \$, soit en moyenne un boni à la retraite non imposable de près de 18 000 \$ chacun?
- 2. Saviez-vous que...** le programme d'assurance salaire vous garantit les meilleurs taux fixes et garantis disponibles sur le marché?
- 3. Saviez-vous que...** près de la moitié des Canadiens croient qu'une invalidité arrive rarement? Pourtant 3,8 millions de Canadiens ont été invalides en 2012 (source : Statistiques Canada)?
Un Canadien sur trois prendra un congé de plus de 90 jours pour des raisons d'invalidité avant l'âge de 65 ans?
- 4. Saviez-vous que...** le programme offre également une protection en accident-maladie complémentaire jusqu'à 90 ans et l'assurance voyage jusqu'à 80 ans?
- 5. Saviez-vous que...** les primes de l'assurance salaire sont présentement moins élevées qu'en 2002 ?

Ce n'est certainement pas un hasard si le programme de l'APCHQ a un tel succès. Il se doit d'être toujours le plus avantageux pour les membres. Renseignez-vous, vous serez agréablement surpris des résultats.



Téléphone : 1 800 363-5956 • 514 329-3333 • Télécopieur : 514 328-1173

Courrier électronique : info@cabinetmra.com

Visitez notre site internet au cabinetmra.com